

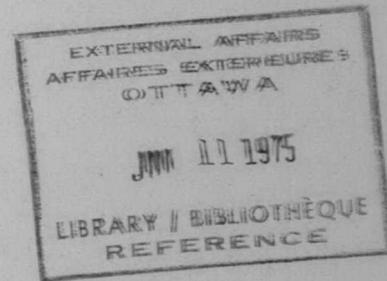


CANADA

**C
o
m
m
u
n
i
q
u
é**

N° 55

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 4 JUILLET 1975



COMMUNIQUÉ CONJOINT DU CANADA ET DE L'INDONÉSIE À
L'OCCASION DE LA VISITE OFFICIELLE AU CANADA DU PRÉSIDENT
DE L'INDONÉSIE, LE GÉNÉRAL SOEHARTO, DU 2 AU 5 JUILLET 1975

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A l'invitation de leurs Excellences le gouverneur général du Canada et M^{me} Léger, leurs Excellences le président de la République de l'Indonésie, le général Soeharto et M^{me} Soeharto, se sont rendus en visite officielle au Canada du 2 au 5 juillet 1975, et ont séjourné à Ottawa et à Toronto. Le Président de la République d'Indonésie était accompagné du ministre des Affaires étrangères, M. Adam Malik, et de M^{me} Malik, du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le professeur Widjojo Nitisastro, du ministre et Secrétaire d'Etat, M. Sudharmono, et de hauts fonctionnaires du gouvernement indonésien.

La visite du président de l'Indonésie et de M^{me} Soeharto est un témoignage des relations étroites et harmonieuses qui existent entre les deux pays et de la volonté des peuples canadien et indonésien d'étendre et d'approfondir leur collaboration dans tous les domaines.

Au cours de sa visite, le président Soeharto et le Premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, ont eu des entretiens au cours desquels ils ont procédé à un échange de vues sur des questions internationales d'intérêt commun, ainsi que sur des questions bilatérales. Ils ont noté avec satisfaction la communauté de vues et d'objectifs qui existe entre leurs deux pays concernant de nombreux aspects de la situation internationale.

Les deux chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction la tendance actuelle dans le monde vers la détente et le rapprochement, mais ils ont déploré l'existence de conflits et de tensions dans certaines régions du monde. Ils ont exprimé le voeu que la détente s'étende bientôt à ces régions.

En passant en revue les événements en Asie du sud-est, les deux chefs de gouvernement se sont montrés satisfaits de la cessation des hostilités dans les pays d'Indochine, et ils ont formulé l'espoir que ces pays puissent désormais jouer un rôle constructif sur le plan régional. Le Président Soeharto a exposé les efforts de l'Indonésie, en collaboration avec les pays voisins, pour promouvoir la coopération régionale et l'harmonie par le truchement de l'Association des pays d'Asie du sud-est. Le Premier ministre Trudeau a exprimé l'appui du Canada aux objectifs de l'Association qu'il considère comme étant un des principaux facteurs qui contribuent à la stabilité, à la paix et au développement de l'ensemble du sud-est asiatique. Les deux leaders ont convenu qu'il existe de nombreuses possibilités de coopération, mutuellement avantageuse, entre le Canada et l'Association, en vue d'appuyer les efforts des membres de l'ASEAN sur la voie de l'auto-suffisance, à la fois individuelle et collective.

Les deux chefs de gouvernement ont affirmé que leurs pays ont l'un et l'autre intérêt à favoriser la coopération dans la région du Pacifique et ils ont constaté avec satisfaction l'augmentation des possibilités dans ce domaine. Ils ont convenu qu'il devrait y avoir des consultations fréquentes entre leurs gouvernements sur les différents problèmes qui touchent cette région.

Le président et le Premier ministre ont réaffirmé leur adhésion aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Le Premier ministre Trudeau a indiqué que le Canada souhaitait voir les Nations Unies oeuvrer à l'harmonisation des intérêts des nations sans devoir renier les principes de son organisation ni son aptitude à promouvoir le changement dans les usages de la coopération internationale. Le Président Soeharto, pour sa part, a formulé le voeu que les Nations Unies ne deviennent pas un lieu d'affrontements mais plutôt une tribune où, grâce à la concertation, des solutions pratiques sont recherchées aux problèmes dans le monde. Les deux leaders ont convenu que tous les membres devront accroître leurs efforts en vue d'obtenir le désarmement et particulièrement le désarmement nucléaire, de promouvoir le règlement pacifique des différends entre Etats, la réalisation des objectifs économiques de tous les pays, et enfin, de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement.

Le Président Soeharto et le Premier ministre Trudeau ont reconnu l'importance de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer qui s'efforce de réaliser et de garantir une gestion saine des ressources marines selon les principes de la "zone économique" et du "patrimoine commun de l'humanité", sur la base du respect des intérêts économiques, de la souveraineté nationale, de l'unité politique et territoriale et de l'intégrité écologique des Etats côtiers, sans négliger pour autant les intérêts vitaux et légitimes des Etats dont la situation géographique est particulière. Le Canada est favorable aux objectifs de l'Indonésie et il appuie les efforts de cet Etat insulaire en vue de faire reconnaître le principe de sa situation dans la convention sur le droit de la mer. L'Indonésie reconnaît et appuie les efforts canadiens en vue de faire inclure dans cette même convention des dispositions établissant les droits des pays d'origine sur le saumon né dans leurs cours d'eau, ainsi que les droits et les responsabilités particuliers des Etats côtiers au chapitre de la protection du milieu marin et de la prévention de la pollution dans les régions particulièrement vulnérables. De part et d'autre on a souligné le besoin d'une collaboration plus étroite et d'un appui mutuel de leurs positions respectives au cours des travaux de la Conférence.

Lors de l'examen des relations économiques internationales, les deux chefs de gouvernement ont souligné l'urgence d'apporter une solution aux problèmes économiques mondiaux. Ils ont exprimé l'avis que l'écart entre les pays développés et les pays du tiers monde ne saurait être toléré et qu'il faudrait intensifier les efforts en vue de permettre à ces derniers de tirer le meilleur parti possible du commerce, des investissements et de l'activité financière. Pour guider l'évolution du système international, il faudra veiller au respect des principes d'une coopération internationale juste et d'un développement rapide des pays du tiers monde. Les deux chefs de gouvernement estiment également que l'élaboration de nouveaux mécanismes de coopération en matière de relations économiques internationales commande qu'on recherche prioritairement des mesures qui permettent de régler les problèmes

suscités dans le secteur des produits de base et de faire avancer la libéralisation des échanges commerciaux, puisque de telles mesures constituent l'un des objectifs les plus importants du développement. Dans cette perspective, ils ont convenu que dans l'action qu'ils mènent pour réduire l'écart entre pays développés et pays en voie de développement, le Canada et l'Indonésie devront s'efforcer de coordonner leurs vues et leurs positions afin de travailler à la réalisation des objectifs communs et à la protection de leurs intérêts mutuels.

Dans le secteur bilatéral, les deux chefs de gouvernement ont convenu de renforcer la coopération commerciale et économique entre leurs deux pays. Le Premier ministre Trudeau a souligné l'importance que le Canada attache à ses relations avec les pays en voie de développement. Le Président Soeharto a constaté que la politique canadienne répond pleinement aux efforts consentis au chapitre de la coopération économique et internationale pour améliorer les mécanismes existants et, le cas échéant, pour en élaborer de nouveaux. Dans ce contexte, il a voulu témoigner son appréciation à l'égard de la participation du Canada au développement de l'Indonésie.

Dans le cadre de la participation canadienne au développement de l'économie de l'Indonésie et des efforts en vue de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays, les gouvernements de l'Indonésie et du Canada ont signé un protocole d'entente le 3 juillet 1975. En vertu de cette entente, les représentants des deux gouvernements entreprendront des négociations afin de conclure des accords qui établiront au Canada des lignes de crédit totalisant deux cents millions de dollars (200 000 000) qui permettront à l'Indonésie d'acheter des biens et des services canadiens. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordera, pour sa part, à l'Indonésie un crédit de \$25 millions, le solde, soit 175 millions de dollars proviendra de la Société pour l'expansion de l'exportation et des institutions financières du Canada.

Son Excellence le président de l'Indonésie s'est dit charmé de l'accueil chaleureux que leurs Excellences le gouverneur général du Canada et M^{me} Léger, le gouvernement du Canada et les Canadiens lui ont réservé ainsi qu'à M^{me} Soeharto, et aux membres de sa suite. Il a tenu à exprimer ses remerciements.